

Rapport- annuel 2021



L'année 2021 aura été marquée, elle aussi, par la pandémie, qui a influé sur nos actions quotidiennes, que ce soit au service des autres ou dans notre vie privée. Le changement à la présidence de l'association et l'entrée en fonction de deux nouveaux membres du comité ont fait de 2021 une année de constitution et de travail intensif dans deux domaines supplémentaires, l'« obligation de résidence » et l'« attribution des postes pastoraux ».

1. Effectif des membres

Nous avons eu le plaisir une fois encore d'accueillir de nouveaux membres dans notre association. La paroisse réformée évangélique de Barga a adhéré à l'association suite à l'approbation par le comité le 2 septembre 2021.

	Total paroisses Au 31.12.2021	Membres au 31.12.2020	Membres au 31. 12. 2021
Réformées évangéliques			
▪ paroisses	202	193	194
▪ paroisses générales	3	3	3
Catholique-romaines			
▪ paroisses	33	30	30
▪ paroisses générales	1	1	1
Catholiques chrétiennes			
▪ paroisses	4	4	4
Autres organisations	1	1	1
Total	244 (100 %)	232 (94,53%)	233 (95,49%)

2. Comité

À partir de l'Assemblée générale, qui a dû pour la première fois être tenue en ligne, le comité s'est concentré pendant les mois d'été sur sa constitution et sur la définition du cap à suivre. En dépit des conditions toujours compliquées par la pandémie, les membres du comité ont rapidement trouvé une formule pour une collaboration imprégnée de confiance. Nous avons à nouveau délégué des personnes dans des groupes de travail externes, des représentations qui prennent passablement de temps. Deux personnes ont participé au groupe de travail « Attribution des postes pastoraux 2026 » et Richard Volz à celui qui s'est penché sur l'« obligation de résidence », tous deux de l'Église nationale réformée évangélique. Grâce à la forte participation des membres à notre enquête (2/3 ont envoyé une réponse), il a été possible de tirer un argumentaire solide de cette analyse, argumentaire qui nous a été très utile pour défendre les intérêts de nos membres.

3. Administration

Uschi Stämpfli, la nouvelle secrétaire de notre association, s'est très bien installée dans sa nouvelle fonction et s'est familiarisée avec notre routine annuelle. Le secrétariat, qui a gagné en professionnalisme, est désormais doté d'un peu plus de pourcentages de poste. Notons aussi que la cotisation de membre a été facturée pour la première fois avec un code QR en 2021.

Il est bon de rappeler également que notre association jouit toujours d'une excellente collaboration avec la paroisse générale de Thoune, qui est notre bureau, et avec M. Roman Koch, qui est notre webmestre. Notre association peut en outre compter sur la grande compétence de Mme Mona El Baradie, qui se charge de traduire nos textes dans la langue de Molière à l'intention nos membres francophones.

4. Tâches courantes et prestations



Notre service de consultation juridique a pu répondre à différentes interrogations et apporter ainsi son soutien à plusieurs paroisses.

Le groupe d'experts MCH2 a adapté et mis à jour les informations sur notre site internet.

Nombre de paroisses ont à nouveau profité de notre offre de vérification des comptes en 2021.

Le canton nous a invité à participer à plusieurs procédures de consultation au cours de l'année sous rapport. Les prises de position explicites que nous rédigeons dans l'intérêt des paroisses sont publiées sur notre site Web.

5. Projets

Notre sondage concernant nos prestations a été évalué en 2021. Nos membres sont globalement satisfaits de notre offre diverse et variée. Notre enquête était cependant aussi axée sur l'avenir, ce qui a débouché sur de nouvelles prestations, qui seront proposées à partir de 2022, notamment sur un service de consultation pour les questions financières.

En 2021, nous avons également étendu notre collaboration avec le BWD (Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung, centre de formation pour l'économie et les services) dans le domaine de la formation continue. Outre le cours pour les collaboratrices et collaborateurs des secrétariats de paroisse (en allemand), organisé

déjà pour la troisième fois, nous avons mis sur pied un cours d'une demi-journée sur le thème de la protection des données et un cours d'une journée portant sur les paroisses et ce cher argent.

6. Collaboration avec nos partenaires

Suite au changement de la présidence, la collaboration en 2021 a été placée surtout sous le signe de la prise de contact avec le canton, les Églises nationales, la Société pastorale réf. év. et l'Association bernoise des administrateurs de paroisse. À l'initiative des Églises nationales et de l'Association des paroisses, une première « table ronde » a pu être organisée en 2021 avec des représentant-e-s de tous les groupes au Grand-Conseil. Ce dialogue fructueux et étendu doit favoriser l'échange et la transparence au sujet des prestations que l'Église fournit pour l'ensemble de la société et sur les attentes des politiques à l'égard de l'Église.

Enfin, il me tient à cœur d'adresser un grand merci aux membres de notre association pour leur engagement remarquable durant la pandémie ainsi que pour l'agréable coopération, toujours empreinte d'une grande compréhension. Nous nous réjouissons d'ores et déjà d'être à nouveau au service de nos membres en 2022!

Site internet www.kirchgemeindeverband-bern.ch

**Association des paroisses du canton de Berne
Kirchgemeindeverband des Kantons Bern**

Esther Richard, présidente